

2<sup>me</sup> Session, 5<sup>me</sup> Parlement, 19 Victoria, 1856.

---

Acte pour établir de meilleures dispositions pour l'administration des biens des mineurs, personnes absentes ou interdites ou autres qui sont incapables d'administrer leur propres biens dans le Bas-Canada.

---

Reçu et lu, la première fois, vendredi, 7 mars 1856.

Seconde lecture, lundi, 10 mars 1856.

---

M. BUREAU.

---

TORONTO.

IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL, YONGE STREET.